



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
10/01/2019	10/01/2019	2019_3206

1. Intitulé du projet

Création d'un forage d'Irrigation à Fluquieres (02590)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom LEFEVRE

Prénom Guy

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA ferme rouge

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Guy LEFEVRE

RCS / SIRET

3 8 3 6 8 2 4 1 6 0 0 0 1 1

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
catégorie du projet 27: Forages en profondeur sous catégorie : a) d'une profondeur supérieure ou égale à 50 mètres	forage de 72mètres de profondeur

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

création d'un forage d'irrigation
d'une profondeur de 72mètres

débit souhaité : 120 m3/h

4.2 Objectifs du projet

La SCEA de la ferme Rouge irrigue des pommes de terre (60 ha) et des endives(50 ha) sur Fluquières et Happencourt. L'objectif du nouveau forage est d'atteindre un débit de pompage de 120 m³/h ce qui permet d'alimenter simultanément 2 enrouleurs.

Ce nouveau forage permettra ainsi à la SCEA d'irriguer environ 30 ha d'endives et 50 hectares de pommes de terre par an. Le débit prévu pour ce nouveau point de prélèvement est de 120 m³/h.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La profondeur du forage sera de 72 mètres (jusqu'au Dièves). Le forage sera réalisé par la société RUCKEBUSCH (80 Vauvillers) au rotary sur un diamètre de 440 mm sur l'ensemble de la profondeur .

La répartition des tubes et crépines se ferait de la façon suivante :

- Tubage PVC plein jusque 16 mètres (passage des limons et début de la craie)
Diamètre extérieur 400mm et intérieur 379 mm
- Tubage PVC crépiné de même diamètre de -16 à -72 mètres avec fentes de 3 mm.

Comme le prévoit l'arrêté du 11 septembre 2003, article 8, les protections suivantes seront mises en place

- Une margelle bétonnée sera réalisée de manière à éloigner les eaux de la tête du forage. Cette margelle sera de 3 m² au minimum autour de la tête et de 0,30 m de hauteur au –dessus du terrain naturel. La margelle n'est pas obligatoire lorsque la tête de l'ouvrage débouche dans un local. La tête du forage s'élèvera au moins à 0,50 m.
- Un capot de fermeture sera installé sur la tête du forage. Il permettra un parfait isolement des inondations et de toute pollution par les eaux superficielles. En zone inondable, si la tête débouche dans un local, celui-ci sera étanche. En dehors des périodes d'exploitation l'accès à l'intérieur du forage sera interdit par un dispositif de sécurité.
- Les conditions de réalisation et d'équipement du forage permettront de relever le niveau statique de la nappe au minimum par sonde électrique ; prévoir le cas échéant un tube guide sonde.
- Le forage sera équipé d'une plaque mentionnant les références du récépissé de déclaration.

Le forage sera réalisé au rotary à l'eau. Les boues de forage seront immédiatement retirées et déposées pour décantation à distance du forage . Une fois sèches, elles seront épandues sur parcelles agricoles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pompage à 120 m³/h et irrigation par tour d'eau de 25 mm.
selon la demande climatique , le nombre de tours d'eau peut monter à 10.

Consommation moyenne 50 ha de pomme de terre * 2000m³/ha soit 100 000 m³ et si année très sèche dès la plantation consommation maxi de 125 000 m³/an.

Endives 850 m³/ha * 30 ha soit 25000m³ avec un maxi à 31 000 m³.

soit un total maxi de 156 000 m³/an

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature du code de l'environnement (article R214-32 du Code)

article L 411-1 du code minier : forage de plus de 10 mètres de profondeur: la déclaration sera faite par le foreur auprès de la DREAL.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
profondeur	72 mètres
profondeur approximative du toit de la nappe de la craie	vers 11 mètres
diamètre de foration	559 mm
profondeur de tube PVC plein	16 mètres
diamètres extérieur /intérieur du PVC plein	400/379 mm
profondeur de PVC crépiné	de 16 à 72 mètres de profondeur
taille des fentes de crépinage	3mm
débit d'exploitation	120 m3/h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Fluquières 02590

En coordonnées Lambert 93

X : 711 133 m

Y : 6 966 718m

z : 86 m

section cadastrale ZE 40

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	localement le pompage de 120 m3/h induira un rabattement du toit de la nappe jusqu'à 220 mètres à l'aval du droit du forage. prélèvement d'eau de 125 000 m3/an à 156 000 m3/an selon l'année climatique tours d'eau de 250 m3/ha prélèvement dans la nappe de la craie
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	extraction de quelques dizaines de m3 de craie qui seront immédiatement épandus sur le sols de l'exploitation agricole après décantation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la margelle bétonnée de tête de forage consommera 3 m2 de surface , et la station d'irrigation qui la couvrira fera près de 10 m2.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le forage respectera les règles de protection de la ressource en eau posées dans l'article 8 de l'arrêté du 11 septembre 2003.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	seulement l'amené et le repli du matériel de forage pendant le temps du forage lui-même quelques jours
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pour le forage lui même , les moteurs tourneront 2 fois 8 heures environ. les pompages d'essai réalisés par le foreur dureront ensuite 2 jours. en phase d'exploitation : Pompe électrique immergée à 70 mètres de profondeur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>le fait de forer dans le sous-sol engendre des vibrations mais elles n'auront pas un périmètre élevé.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Protection de la tête de forage:

Margelle bétonnée de 3 m2

Couvercle cadenassé

élévation de la tête de forage de 0.5m au dessus du terrain naturel

cimentation de l'espace interannulaire sur 16 mètres de profondeur

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale complémentaire à la déclaration préalable au prélèvement qui apportera les éléments plus précis sur les valeurs des paramètres hydrodynamiques de l'aquifère au droit du forage permettant de calculer plus précisément la zone d'appel selon la méthode de Wyssling et la zone d'influence selon la formule de Theis-Jacob.

Ces éléments seront présentés dans la déclaration préalable au prélèvement au titre de la rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature après la réalisation des pompages d'essai par le prestataire foreur.

Ce projet n'aura pas d'impact ni sur la faune ni sur la flore, ni sur les ouvrages les plus proches (irrigation et Adduction eau potable).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à DOUCHY

le, 9 Janvier 2019

Signature



Guy LEFEVRE